

FRAGMENTS ET RELIQUES

Les témoins exhumés

« La France (tant de poussières vannées par le souffle de la Révolution l'attestent) n'est pas fidèle aux ossements⁽¹⁾. »

Lorsque François-René de Chateaubriand écrit son avant-propos ultime aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, le 14 avril 1846, peut-être songe-t-il à cette phrase de notre exergue. En effet, si c'est plutôt le destin de l'œuvre qui apparaît incertain à l'écrivain de 1833⁽²⁾, le vieil homme de 1846 affecte de ne songer plus qu'à l'avenir de son corps. Redoutant l'exil du cadavre et l'oubli de ces siècles qui « n'adoptent point les legs de deuil » (II, p. 302), Chateaubriand attribue en définitive à chaque lecteur le rôle de témoin et de garant de l'exécution testamentaire.

Si je décède hors de France, je souhaite que mon corps ne soit rapporté dans ma patrie qu'après cinquante ans révolus d'une première inhumation. Qu'on sauve mes restes d'une sacrilège autopsie ; qu'on s'épargne le soin de chercher dans mon cerveau glacé et dans mon cœur éteint le mystère de mon être. La mort ne révèle point les secrets de la vie. Un cadavre courant la poste me fait horreur : des os blanchis et légers se transportent facilement : il seront moins fatigués dans ce dernier voyage que quand je les traînais çà et là chargés de mes ennuis⁽³⁾.

Ce faisant, le futur défunt lègue à la postérité à la fois ses écrits et ses ossements, double version de ce qui *restera* de lui. Ce rapprochement effectué sur le mode de la *subsistance* ou de la *survivance* mérite

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Le Livre de Poche, Préface et notes de Pierre Clarac, trois volumes, Paris, 1973, réédition 1992, I, p. 649. Les références suivantes sont données dans cette édition.

(2) Voir « Récapitulation de ma vie », III, p. 731 : « L'ouvrage inspiré par mes cendres et destiné à mes cendres subsistera-t-il après moi ? »

(3) I, p. 38. Ce souhait pour sa dépouille d'un moratoire de cinquante ans se trouve d'ailleurs quelque peu modifié par un passage des derniers livres où, évoquant les lois autrichiennes, Chateaubriand indique un délai de dix ans avant l'exhumation : « Prévoyant le décès des voyageurs loin de leur pays, elle a permis d'avance les exhumations. J'aurais donc pu dormir dans le cimetière de Saint-André une dizaine d'années, et rien n'aurait entravé les dispositions testamentaires de ces *Mémoires*. » (III, p. 504.)

quelque attention. On sait que la sépulture insulaire du Grand-Bé, au large de Saint-Malo, était devenue l'un des vœux les plus chers de l'homme vieillissant⁽⁴⁾. On limiterait cependant la portée de cette inquiétude en réduisant le texte liminaire au réemploi du contrat notarié, au rappel du chrétien à sa vaine condition⁽⁵⁾ ou encore à une irrésistible attraction pour la suggestion du « charnier ». Cette projection de soi en reliques, inscrite à l'orée d'un récit de vie et justifiant le génie du titre, inflige certes au lecteur l'image terriblement concrète du devenir corporel. Mais elle s'inscrit en réalité pour l'écrivain, si l'on remonte le courant des *Mémoires* mais aussi du *Génie* ou de *l'Essai sur les révolutions*, dans la perspective d'autres manipulations souterraines et macabres, dont la fonction et la signification restent à déterminer, tant elles semblent préparer la mise en scène terminale du double tombeau.

La lecture transversale de quelques-unes des exhumations caractéristiques présentes dans les *Mémoires* tiendra lieu tout d'abord d'exploration de leur sens. Ce qui nous apparaît, c'est que l'exhumation des corps, vécue pourtant au niveau familial comme traumatisme, se trouve convoquée par l'historien comme pièce testimoniale de premier ordre bien que son utilisation s'avère peu rigoureuse sur le plan historique, dès qu'elle touche aux figures emblématiques du pouvoir, et notamment du pouvoir royal. Cette fréquentation franchement affective (voire érotique) des espaces reliquaires, amplifiant le rôle de ces pièces à conviction, n'est pas sans conséquence sur l'émergence dans l'œuvre mémoriale d'une figure auctoriale spécifique, qui semble tenir à la fois du médecin légiste et du « témoin fidèle ». Enfin, la pratique exploratoire de la fouille archéologique, inscrite dans le premier séjour italien, souligne sur le plan concret une lecture plus intime encore de la relique humaine, recherche discrètement associée à l'écriture autobiographique. C'est sur ce dernier point, où l'objet exhumé acquiert le statut d'image métatextuelle, qu'on peut s'interroger sur le rapport délicatement entretenu dans les *Mémoires* entre l'autobiographie et l'autopsie.

1. EXHUMATIONS DES RESTES ET RESTAURATION DU MANQUE

Chateaubriand se présente volontiers en témoin de la Révolution française. Comme historien et comme individu, il s'attribue sans ména-

(4) Plusieurs événements mirent en péril la survivance du caveau. Les Allemands, en installant pendant la Seconde Guerre Mondiale une batterie antiaérienne et un blockhaus à quelques mètres de la tombe respectèrent apparemment la sépulture. Celle-ci, atteinte en surface par des éclats d'obus, semblerait n'avoir que peu souffert des explosifs utilisés pendant des mois pour faire sauter le socle de béton qui constituait l'assise du bâtiment allemand.

(5) L'auteur en rappelle l'évidence au sujet des reliques de Louis XVI : « Que je songeasse à la vanité des grandeurs humaines parmi ces tombeaux dévastés, cela va de suite : morale vulgaire qui sortait du spectacle même. » (II, p. 303.)

gement le titre de « chien » suiveur de la Monarchie. De fait, il devient assez rapidement dans les *Mémoires*, le paléontologue contrit de ses ossements et de ses restes, condamné à errer au fil des strates abîmées du monde ancien. Or, parce que les pages consacrées aux faits postérieurs aux journées de juillet 1789 ne sont qu'une synthèse de documents indirects, l'expérience historique de la Révolution ne peut qu'être celle d'un rapport imparfait à l'événement, à ses yeux comme à ceux du lecteur⁽⁶⁾. Cette absence fait du mémorialiste un témoin distancié consacrant ses efforts à la reconstitution ou si l'on veut à la *restauration* de sa présence impossible. Autrement dit, la disparition de la Monarchie est ressentie politiquement comme un manque (« Entre mes voyages, séparés seulement de quelques années, il y avait de moins une monarchie de quatorze siècles », III, p. 367) et l'impossibilité pratique de témoigner complètement des exactions commises à son égard pendant la Révolution renforce ce manque sur le plan testimonial. L'événement historique étant fragmenté, le témoin ne peut l'être que de ce qui reste (de ce que sa vie lui a laissé), souvent présenté comme relique, à la fois profane et sacrée. La frustration du témoignage non accompli, issue de cette présence partielle à la réalité historique, semble vouloir se résorber quelque peu dans l'examen attentif et nostalgique de l'objet laissé, de la ruine humaine déposée, et du message ossuaire.

Avant d'être « romantique », cet élan rétrospectif prend sa dimension au sein d'un combat politique autour des restes. En opposition à la clé reliquaire de la Bastille, fièrement présentée par Washington⁽⁷⁾ ou à tel « petit morceau de cœur de guillotiné » (I, p. 354), il semble que deux expériences majeures très concrètes, séparées d'une année, fondent d'abord cette attitude particulière du collecteur des restes, toutes deux liées aux procédures d'attestation entreprises lors de la Restauration, à partir de 1815. La première de ces expériences a lieu lorsqu'en 1815, précisément, Chateaubriand est nommé membre de la commission chargée de l'identification des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, tous deux décapités en 1793. Chateaubriand participera directement (visuellement en tout cas), à l'exhumation des ossements au cimetière de la Madeleine. La structure des *Mémoires* tend à aligner la seconde expérience sur la première. Il s'agit de l'exécution par Napoléon Bonaparte, le 21 mars 1804 du duc d'Enghien, ou plus exactement de sa suite : l'identification minutieuse de sa dépouille, destinée à démontrer

(6) Ce *manque* du témoin parcourt l'œuvre entière. On en retrouve une trace appuyée dans le témoignage que Chateaubriand donne de la bataille de Waterloo, dont il confesse n'avoir entendu que de lointains éclats. Cet aspect du témoignage s'approche de ce que Jean Norton Cru, théoricien du témoignage de guerre, nomme « le complexe de Stendhal », faisant allusion justement au témoin chétif qu'est Fabrice del Dongo lors de la défaite napoléonienne.

(7) I, p. 273 : « Si Washington avait vu dans les ruisseaux de Paris les vainqueurs de la Bastille, il en aurait moins respecté la relique. »

toute la responsabilité de Bonaparte dans l'exécution et la soumission des généraux de l'Empire. Elle sera effectuée à la date anniversaire de l'exécution, en 1816. Chateaubriand produit à ce sujet une longue présentation de témoignages, rédigée, d'après la date déclarée, en novembre 1838 et qui s'achève sur la description soignée de l'autopsie politique. Un troisième événement du même ordre, pourtant issu d'une autre réalité politique, doit en être ici rapproché. Il intervient en 1840, lorsque l'Angleterre autorise la France à procéder à l'exhumation, à l'identification et au rapatriement des restes de Napoléon, et dont Chateaubriand rend compte vers 1845, peu de temps avant la rédaction de l'avant-propos liminaire. De ces trois témoignages, seul le premier émane d'un témoin direct. Les deux autres, fondés sur des témoignages indirects, n'en sont que les échos, mais ils pointent tous trois vers la même énigme du reste enseveli. En examinant ces passages célèbres de l'œuvre, nous tenterons de souligner le mécanisme complexe du témoignage, tel qu'il s'organise autour des témoins exhumés.

Le sourire de Marie-Antoinette

On sait que la période de la Restauration s'est appuyée, entre autres symboles, sur l'exhumation des victimes sacrifiées sur l'autel ravageur de la Révolution et surtout du monstrueux Bonaparte. Le souvenir de ces étranges cérémonies pèse sur l'évocation de Louis XVI et de Marie-Antoinette, au début des *Mémoires*.

Vanités des destinées humaines ! ce souverain que je voyais pour la première fois, ce monarque si puissant était Louis XVI à six ans de son échafaud ! Et ce nouveau courtisan qu'il regardait à peine, chargé de démêler les ossements parmi les ossements, après avoir été sur preuves de noblesse présenté aux grandeurs du fils de Saint Louis, le serait un jour à sa poussière sur preuves de fidélité ! (I, p. 175.)

Chateaubriand cherche l'effet de surimpression temporelle et l'obtient par un détour fantastique remarquable. Le couple royal se trouve pris tout d'abord dans une focale testimoniale particulière, phénomène transcrit dans ce passage par le jeu des regards. Le roi regarde *à peine* le courtisan (comme Napoléon, plus tard, regardera *imperceptiblement* l'auteur) qui le voit pour la première fois. La qualité du témoin se trouve objectivement réduite à sa plus simple expression : il fait partie de la rangée des jeunes aristocrates destinés à la présentation. Mais cette « première fois (foi) » fondatrice annonce la dernière, où l'inégalité des pouvoirs et des situations entre le témoin et son objet se trouvera compensée sur le plan testimonial. Survivant absolu de la monarchie, le témoin peut intercaler dans sa narration la vision du futur reliquaire d'un grand homme, vision supérieure s'il en est, éminent privilège du narrateur, qui articule sa posture témoignante avec la preuve

redoublée de l'ossement identifié. Ce n'est que plus loin dans la narration que la morbidité de la projection (d'où un certain érotisme n'est pas absent) se trouve accentuée précisément par le sourire de la reine, que Chateaubriand *exhume* de ses souvenirs :

Je n'oublierai jamais ce regard qui devait s'éteindre sitôt. Marie-Antoinette, en souriant, dessina si bien la forme de sa bouche, que le souvenir de ce sourire (chose effroyable !) me fit reconnaître la mâchoire de la fille des rois, quand on découvrit la tête de l'infortunée, dans les exhumations de 1815⁽⁸⁾.

Dans la conscience passive du témoin, le témoignage oculaire (*dessina si bien la forme de sa bouche*), la reconnaissance (*me fit reconnaître*) et la mémoire (*le souvenir de ce sourire*) conjuguent leurs effets pour combler le manque et contredire l'épreuve de la disparition. Les deux fragments de textes, qui réitèrent la superposition de deux visions, combinent l'axe de la projection sur l'axe de la rétroprojection et créent ce mouvement particulier de la mémoire dans l'œuvre témoignante, fait de constante traversée des moments enfouis. De même, les blasons squelettiques de la monarchie entrent comme témoins exhumés au cœur de la narration remémorative et de la démarche attestative, avec une visée éthique, historienne et sans nul doute esthétique. Le travail de l'écriture *s'efforçant* vers le reste ne dédaigne pas la convocation d'un intertexte pictural macabre suggérant une certaine correspondance, comme dans le commentaire des *Danses de la mort* de Holbein (III, p. 353). Chateaubriand, après une analyse de la résonance shakespearienne de l'esthétique générale du peintre quitte le domaine de la critique d'art pour trouver son modèle dans une danse de la mort qui aurait eu lieu à Paris, au cimetière des Innocents ; il s'attarde sur l'étrange sourire des crânes peints, sur leur « génie mêlé de comique et de tragique » et ajoute ceci :

Holbein a pu prendre l'idée de cette formidable gaieté dans la nature même : entrez dans un reliquaire, toutes les têtes de mort semblent ricaner parce qu'elles découvrent des dents ; c'est le rire sans les lèvres qui le bordent et qui forment le sourire. De quoi ricanent-elles ? du néant ou de la vie ? (III, p. 354.)

On peut s'étonner qu'un auteur si avide de parallèles appuyés ne renvoie pas son lecteur oublieux des premiers livres à l'épisode du sourire de Marie-Antoinette, pourtant suggéré ici. L'universalité de la scène peinte (l'Homme lui même, souriant ténébreusement sur le corps des « Innocents »), laisse transparaître à nouveau le souvenir de la bouche

(8) I, p. 215. Chateaubriand revient sur cet épisode au tome II, p. 301, dans des termes similaires : « Dans le livre IV de ces *Mémoires*, j'ai parlé des exhumations de 1815 : au milieu des ossements, je reconnus la tête de la reine par le sourire que cette tête m'avait adressé à Versailles. »

royale. On remarque ainsi que la description des ossements humains chez Chateaubriand se concentre particulièrement sur la tête, le crâne, le cerveau vide, images fascinantes de la pensée disparue et preuves de leur ancienne existence, absence désormais habitée par le respect du sens que lui apporte le témoin⁽⁹⁾. Peut-être Chateaubriand suggère-t-il de surcroît que la tête humaine constitue la pièce testimoniale par excellence. Il faut préciser cependant que, malgré le contexte très officiel de l'exhumation, le *dit testimonial* demeure poétique avant tout, et non scientifique. L'auteur des *Mémoires* donne à plusieurs reprises la préférence à l'approche reliquaire qu'il entreprend sur les tentatives scientifiques des phrénologues, pâles et ridicules lecteurs des « bosses » et des « reliefs » osseux à qui on confierait inutilement l'examen de restes grandioses, dont la gloire ne relève plus de ces hommes du commun, pour lesquels la valeur politique de la relique ne fait pas sens. Le combat est donc bien celui du sens de la relique.

Résolument moderne, cette écriture où siège la mort et que l'on qualifie parfois de nihiliste assiste paradoxalement le reste dans sa résurrection. La visite du tombeau interroge l'absence à travers le presque rien qui constitue désormais son essence et ici sa valeur historique. La reconnaissance visuelle des os, réplique du regard jeté autrefois sur le vivant, place le témoin fidèle au cœur de la restauration, l'esthétique testimoniale accompagnant l'élan éthique et politique. Restaurer politiquement, c'est donc faire sortir de terre les restes des anciennes figures, les preuves de la persécution, du massacre, de l'injustice, c'est ouvrir les portes sur l'édification des suppliciés en martyrs (au premier rang desquels se trouve le jeune duc d'Enghien), qui inscrit du même coup l'auteur dans la lignée sainte des témoins évangéliques.

La mâchoire du duc d'Enghien

La présentation de l'ossement comme preuve et témoignage est en effet plus lisible encore lors de l'examen rigoureux et volumineux, dans les *Mémoires*, des *pièces et documents* versées au dossier du duc d'Enghien. Au chapitre « Mort du duc d'Enghien », Chateaubriand rassemble les preuves officielles, les documents soulignant la complicité des personnages de haut rang dans une exécution inutile et sacrilège aux yeux des royalistes.

Mais ce qui constitue la preuve même, la trace ultime du forfait, c'est l'examen du squelette et le procès-verbal qui en rend compte :

(9) Associée à la tête, la relique capillaire, autre attribut érotique féminin, apparaît parfois avec un relief saisissant : « Une chevelure n'était pas la plus grande conquête des Romains ; mais elle en était une des plus durables : on retire souvent des tombeaux des femmes cette parure entière qui a résisté aux ciseaux des filles de la nuit, et l'on cherche en vain le front élégant qu'elle couronna. » (II, p. 714.)

Par le procès-verbal, en date du mercredi 20 mars 1816, des médecins et chirurgiens, pour l'exhumation du corps, il a été reconnu que la tête était brisée, que la *mâchoire supérieure, entièrement détachée des os de la face, était garnie de douze dents ; que la mâchoire inférieure, fracturée dans sa partie moyenne, était partagée en deux, et ne présentait plus que trois dents.* Le corps était à plat sur le ventre, la tête plus basse que les pieds ; les vertèbres du cou avaient une chaîne d'or. [...] Ainsi, M. de Rovigo [Savary, qui procéda à l'exécution] n'a rien pris des dépouilles ; la terre qui les retenait les a rendues et a témoigné de la probité du général ; une lanterne n'a point été attachée sur le cœur du Prince, on en aurait trouvé des fragments, comme ceux de la casquette trouée ; une grosse pierre n'a point été retirée de la fosse ; le feu du piquet à six pas a suffi pour mettre en pièces la tête, *pour séparer la mâchoire supérieure des os de la face*, etc. (I, p. 633.)

Les témoignages sur les circonstances exactes de la mort du duc d'Enghien établissent la preuve d'un procès illégal et expéditif. Mais la véritable trace, le seul témoignage, rigoureusement dramatisé, intervient dans le compte rendu par l'identification des ossements sortis de la fosse, autour de laquelle s'est réunie l'assemblée des experts et des huissiers⁽¹⁰⁾. Inséré dans le récit de soi, l'épisode met face à face le témoin exhumé de l'Ancien Monde et le témoin bientôt enfoui du nouveau.

Le crâne, la mâchoire et les traces de violence constituent donc le dernier document du procès, mais aussi l'événement le plus porteur d'émotion et de terreur. Le reliquat de l'être parle plus que l'être lui-même et fonctionne comme un véritable langage (les mâchoires séparées, la chaîne d'or, etc.), que l'esprit du témoin, comme deuxième partie de la tessère, a le devoir de traduire.

Les trois dents de Napoléon

L'association du témoignage historique et du témoignage reliquaire apparaît ainsi installée à demeure dans la pensée de Chateaubriand. C'est donc sans étonnement qu'on le voit reprendre les documents des médecins légistes et des témoins pour évoquer l'exhumation des restes de Napoléon, à Sainte-Hélène, en 1840, par laquelle la mémoire collective certifie son admiration pour l'Empereur ; la question posée à la fin du tome I trouve sa réponse au tome II⁽¹¹⁾. Soulignant que Napoléon avait « légué ses os à la France » (II, p. 429), et que l'Angleterre ne s'opposait pas au transfert⁽¹²⁾, Chateaubriand revient sur le constat fait par un témoin de l'examen du corps, l'abbé Coquerneau, et trace le

(10) Chateaubriand suit d'évidence les étapes de l'apologie classique en présentant d'abord les arguments objectifs pour achever sa défense par l'*emotum*, point d'orgue de l'indignation.

(11) I, p. 648 : « Les cendres de Bonaparte seront-elles exhumées comme l'ont été celles du duc d'Enghien ? »

(12) I, p. 438 : « Qu'importent à l'Angleterre de vieux ossements ? »

parallèle qui s'impose. L'abbé ayant évoqué les dents et les ongles de l'Empereur, l'auteur commente :

Le fils de Condé était aussi habillé dans le fossé de Vincennes ; cependant Napoléon, si bien conservé, était arrivé tout juste à ces trois dents que les balles avaient laissées à la mâchoire du duc d'Enghien⁽¹³⁾.

La férocité du trait, destinée à unir au tombeau le bourreau et la victime, est encore soulignée par le rapprochement du cercueil et des sarcophages égyptiens, associant le grand homme aux vénérables momies. C'est à la fois lui conférer une grandeur pharaonique et le reléguer au rang des vieilleries parcheminées d'une époque révolue.

Paléontologue des puissances écroulées, fouilleur de ruines, l'auteur pense la vie des grands hommes et donne sens à l'homme et à l'événement historiques à travers la grille de lecture substantielle du témoignage reliquaire. On retrouverait maints épisodes collectifs de l'épopée napoléonienne observée à travers le prisme du tombeau. Lorsqu'il décrit la défaite de la Moskowa, Chateaubriand projette de même sur l'événement, comme il le faisait pour Louis XVI, son avenir ossuaire :

Le silence des soldats, hâtés du froid, de la faim et de l'ennemi, était profond ; ils songeaient qu'ils seraient bientôt semblables aux compagnons dont ils apercevaient *les restes*. On n'entendait dans ce *reliquaire* que la respiration agitée et le bruit du frisson involontaire des bataillons en retraite⁽¹⁴⁾.

Le « reste » humain, ce qu'il lègue de lui-même (et que souligne la célèbre *tournure restrictive* de la phrase) est donc le point sur lequel s'attache le dernier regard de l'historien, juge et partie dans la plupart des cas, pour en dégager la valeur culpabilisante. Le monde ancien s'étant abîmé, le compte rendu du chroniqueur, susceptible par ailleurs de prendre un aspect plus classique, devient un pèlerinage sacré orienté vers les reliques de la Monarchie glorieuse puis vers la grandeur anéantie de l'Empereur. L'os devient ici le point remémoratif le plus puissant, amorçant les effets d'ambiance et projetant sur le siècle l'ombre spectrale de ses accusations ; il s'établit comme la pièce à conviction majeure du procès de l'Histoire. Si, comme l'affirme l'auteur du *Génie*, le christianisme a renouvelé la manière d'écrire l'histoire, ce renouvellement se concentre, on le voit, sur l'objet matériel du culte, et sur la *liaison* transcendante qu'il établit spontanément. La quête de la vérité historique passe étrangement par l'inventaire religieux des dépouilles sanctifiées et sanctuarisées dans l'écriture témoignante. À

(13) II, p. 438. Il est à noter que les reliques vestimentaires de Napoléon, présentées à Chateaubriand par Madame de Saint-Leu (III, p. 382) laisseront leur spectateur complètement froid. C'est ce qui reste du corps nu qui préoccupe la pensée et l'imaginaire du mémorialiste.

(14) II, p. 202. C'est nous qui soulignons.

l'instar de Bossuet, historien à ses yeux exemplaire, Chateaubriand « élève ses lamentations prophétiques à travers la poudre et les débris du genre humain »⁽¹⁵⁾. Louis XVI, Marie-Antoinette, le duc d'Enghien et Napoléon en sont les figures les plus marquantes. À leur côté, le peuple des morts arpente sans cesse les pages des *Mémoires* : la poussière de Du Guesclin hypothétiquement transformée en peinture (I, p. 118), le squelette de Frédéric II (I, p. 151), les os de Saint-Nicolas (I, p. 204), le squelette pulvérisé de Charlemagne (I, p. 304) et bien d'autres encore tendent à faire des *Mémoires* une transposition de Saint-Denis, monument d'ailleurs constamment évoqué. La réalité du squelette, pierre de touche du retour attestatif de la mémoire, réunit finalement les êtres politiques les plus admirés et les plus haïs par Chateaubriand (Napoléon ayant l'extrême privilège de bénéficier des deux points de vue), contemplés à l'aune de la restriction corporelle. Ainsi les hommes et les femmes de l'Histoire défilent-ils devant le Juge et le Témoin⁽¹⁶⁾, condamné à subir sa survivance comme l'attestation d'un dégoût et d'un manque. Le témoignage reliquaire, finalement ajouté aux témoignages oraux et concrets, institue et restitue par conséquent les qualités de témoin de l'auteur. Plus profondément, son *désir de témoigner*, impliquant l'acte de creuser, fait également de lui le paléontologue d'un monde à fouiller. L'arpenteur des tombes ouvertes ne dit pas autre chose lorsqu'il trace le parallèle entre les ossements du duc d'Enghien et ceux de Napoléon : « Il n'y aurait rien de plus remémoratif que ces restes de présence aux deux bouts de la terre » (I, p. 649). De la relique considérée comme objet « remémoratif » à la métaphore reliquaire de la mémoire, qu'il convient donc de « fouiller », il n'y a guère que quelques livres :

Chacun de nous, *en fouillant* à diverses profondeurs dans sa mémoire, retrouve une autre couche de morts, d'autres sentiments éteints, d'autres chimères qu'inutilement il allaita⁽¹⁷⁾.

2. TRACES GÉNÉTIQUES ET RELIQUAIRES DU MOI

Fouilles italiennes

À cette strate historico-religieuse du témoignage reliquaire, imposé au témoin, s'ajoute dans l'œuvre une démarche plus volontaire et plus individuelle, mais aussi plus ancienne. Depuis l'exploration militaire de l'Égypte par Napoléon, l'idée flotte dans les esprits que les tombes ne sont pas uniquement des coffres à piller. La portée métaphysique et

(15) *Le Génie du Christianisme*, La Pléiade, 1969, p. 846.

(16) I, p. 228 : « J'étais destiné à devenir l'historien de hauts personnages. Ils ont défilé devant moi, sans que je me sois appendu à leur manteau [...] »

(17) III, p. 556. Nous soulignons.

mémorielle de l'inhumation n'échappe évidemment pas à l'inspecteur des tombeaux. Évoquant les mœurs des Indiens d'Amérique (expérience qu'il transposera dans *Atala*), Chateaubriand analyse en ethnologue leur rapport profond à la sépulture :

En ce qui concerne les morts, il est aisé de trouver les motifs de l'attachement du sauvage à de saintes reliques. [...] [Les Indiens] n'ont qu'un seul monument : la tombe. Enlevez à des sauvages les os de leurs pères, vous leur enlevez leur histoire, leurs lois et jusqu'à leurs dieux ; vous ravissez à ces hommes, parmi les générations futures, la preuve de leur existence comme celle de leur néant. (I, p. 298.)

C'est justement à l'intérieur de cet espace problématique de la mémoire collective d'un peuple ou d'un groupe entre le presque rien (le reste-rien) et le néant que s'éploie l'élan de la remémoration autobiographique. *Le Voyage en Italie*, entrepris en 1803, atteste, comme la plupart de ses célèbres itinéraires, son intérêt suivi pour les techniques de conservation et de restauration des tombeaux (entre autres ruines). Observateur dans *Le Voyage*, c'est aussi en découvreur expérimenté que Chateaubriand organise en Italie de véritables fouilles, sur lesquelles il médite à plusieurs reprises, non dans les *Mémoires* eux-mêmes mais dans les lettres à Madame Récamier qu'il insère, qu'il *enchâsse* dans son texte et qui vont donner aux exhumations une tonalité plus narcissique. Le célèbre goût des ruines (explicité dans le *Génie*) est aussi dirigé vers les enfouissements sombres où gît l'être disparu. La *restauration* du monument romain, la *Torre Vergata*, s'accompagne ainsi d'un examen des gisements fossiles, des tombes et des sarcophages vers lesquels la fouille le fait littéralement descendre :

Mes fouilles [écrit-il à Madame Récamier] vont bien, je trouve force sarcophages vides ; j'en pourrai choisir un pour moi, sans que ma poussière soit obligée de chasser celle de ces vieux morts que le vent a emportée. Les sépulcres dépeuplés offrent le spectacle d'une résurrection et pourtant ils n'attestent qu'une mort plus profonde. Ce n'est pas la vie, c'est le néant qui a rendu ces tombes désertes⁽¹⁸⁾.

Le parallèle tracé dans l'œuvre entre Chateaubriand et Napoléon prend ici, on le voit, le chemin connoté du « sarcophage ». À l'instar des grands de ce monde, Chateaubriand se voit (se désire) exhumé et contemplé par un autre témoin. Mais la fouille sépulcrale, si elle est bien objet narcissique, semble n'être jamais séparée, dans l'imaginaire et la pensée de Chateaubriand, de la quête métaphysique et du questionnement de l'infini. Creuser, c'est en définitive remonter vers Dieu. Le fossile (le coquillage notamment) constitue même, dans *Le Génie du*

(18) III, p. 91. Ce goût pour l'archéologie est une constante chez Chateaubriand. Une note de *l'Essai sur les révolutions* (Édition de La Pléiade, 1978, note D, p. 53) insiste sur les recherches botaniques et géologiques effectuées par lui en Amérique, dans la lignée de Buffon.

Christianisme, la preuve du déluge, l'attestation géologique de la colère diluvienne du créateur⁽¹⁹⁾. Dans le prolongement de cette idée, l'activité de la fouille est ailleurs rapprochée de la prière :

Je prie : j'aime à prier à genoux ; mon cœur est ainsi près de la poussière et du repos sans fin : je me rapproche de ma tombe. Mes fouilles ne sont qu'une variété des mêmes plaisirs. (III, p. 127.)

La fouille apparaît donc de manière signifiante comme sauvegarde, prière et plaisir. C'est ce dernier point qui nous permet d'articuler le travail de restauration altruiste sur le labeur du Moi vers lui-même et l'exploration des traces de la Genèse sur la quête des origines enfouies du sujet. Ce dernier récupère les figures testimoniales issues de l'écriture des tombeaux pour se saisir et descendre vers le futur de son corps en traversant les strates passées de sa propre mémoire. De plus, on ne peut qu'être frappé de la résonance autobiographique de l'analyse faite à propos des sépultures indiennes : « Ôtez à des sauvages les os de leurs pères [...] ».

Chateaubriand rappelle ainsi quelques pages auparavant le saccage révolutionnaire de la tombe paternelle : « Les cendres de mon père ont été arrachées de son tombeau » (I, p. 149). Et, plus loin : « Mais mon père ne coucha pas longtemps dans son linceul : il en fut jeté hors, quand on jeta la vieille France à la voirie » (I, p. 163), allusion à peine voilée aux paroles du prophète Jérémie, rapportées dans *Le Génie du Christianisme* (« Les os des rois de Juda, les os des prêtres, les os des habitants de Jérusalem, seront jetés hors de leur sépulcre ») et annonçant la destruction des institutions antiques. Chateaubriand n'a pas perdu qu'un père, il en a perdu la mémoire, l'ultime lieu *signifiant* son absence.

L'incident, contrairement à d'autres exhumations, n'est pas attesté dans l'œuvre elle-même ; il suffit que le fils l'affirme. Quoi qu'il en soit, le traumatisme lié à la barbarie des révolutionnaires appelle quelques déductions. La figure paternelle se trouve par le saccage une seconde fois effacée. Le viol de la sépulture et sa destruction accentuent l'idée d'un monde ancien voué à l'irrespect des jeunes générations. En ouvrant les cercueils des Rois de France, ou en rapportant l'exhumation de Napoléon, Chateaubriand rend en quelque sorte visite à une autre figure paternelle, celle du pouvoir, figure qu'il tentera d'atteindre peut-être par sa longue carrière politique.

Châsses de la mémoire

(19) *Génie*, p. 554 et 555.

L'autoportrait reliquaire, très fréquent dans toute l'œuvre mémoriale, ne relève donc pas uniquement d'un goût prononcé pour le morbide, même s'il semble participer de l'engouement pour le roman noir. Il s'agit bien plutôt de relier la projection reliquaire de l'auteur à celles des grands de ce monde, déjà enchâssées dans le récit, qu'ils soient grands politiques, grands stratèges ou grands écrivains. Cette série d'inclusions consistant en la description des corps décharnés aboutit dans l'œuvre à lire la tombe comme un univers de *signes*. Le thème du livre de pierre, dont s'inspira peut-être Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris*, prolonge la réflexion sur le monument par l'interprétation mystique de cet alphabet funéraire où siègent virtuellement le Moi et l'Histoire.

C'est pourquoi on comprend que paléontologie et autopsie deviennent clairement, dans les *Mémoires*, métaphores de la démarche autobiographique. L'autopsie reste dans le champ du témoignage : elle est l'abandon du corps à l'œil d'un expert venu se rendre compte par lui-même. Elle suppose une distance entre l'objet disséqué et l'observateur, et, si on l'applique à l'autobiographie, une division du moi en deux instances : l'une conçue comme matière à fouiller, l'autre pensée comme conscience attestative et surtout *interprétative*. Dans cette logique, la fouille nécrologique se rapproche parfois sous la plume de Chateaubriand de l'écrire :

Torre Vergata est un bien des moines [...]. *J'y ai commencé une fouille avant-hier mardi, en cessant de vous écrire*⁽²⁰⁾. [...] Je mis moi-même la main à l'œuvre ; j'ai découvert des fragments de marbre : les indices sont excellents. [...] Cette fouille va devenir le but de mes promenades. (III, p. 54.)

L'interruption de la lettre trouve son prolongement dans la découverte de squelettes goths, de vieilles pierres et de débris, indice d'autres mœurs et d'autres croyances. La fouille prolonge l'écriture puis l'écriture rend compte de la fouille. Ainsi, de même que l'image autopsique de 1846 apparaît en « surimpression » des reliques découvertes, l'écriture apparaît dans les *Mémoires* comme ce chemin fouillé vers et au-delà de la mort pour l'accès à la vérité essentielle de l'être. Du même coup, l'œuvre écrite, reste d'une future relique, reliquat sacré, se présente comme sanctuaire, caveau, tombeau de l'histoire et de l'auteur, caisse de résonance de la voix enfouie et finalement châsse religieuse de soi. Fouiller, ouvrir les tombes, c'est donc, d'une certaine manière, écrire ou s'écrire et finalement interpréter les signes cachés du monde, y compris l'énigme de sa propre existence. Le matériau même de l'écriture trouve ici son image :

(20) Nous soulignons.

Tant d'heures sont perdues dans les ambassades ! Le temps ne me fault pas plus ici qu'à Berlin pour continuer ces *Mémoires*, édifice que je bâtis avec des ossements et des ruines. (II, p. 247.)

Le discours métatextuel de l'œuvre rejoint ainsi spontanément, quelle que soit l'époque de rédaction, l'image du reliquaire. « Temple de la mort » (I, p. 41), les *Mémoires* cultivent jusqu'à l'obsession du « registre obituaire » (I, p. 457) l'espace des restes. La métaphore de l'œuvre-cathédrale, passage obligé du livre devenu monumental, rejoint la définition que l'auteur en donne dans *Le Génie* : « C'est qu'un monument n'est vénérable qu'autant qu'une longue histoire du passé y est pour ainsi dire empreinte sous ces voûtes toutes noires de siècles. »⁽²¹⁾ Le livre de mémoire se développe en effet comme châsse scripturale, et non pas comme liste. Par l'insertion de tombeaux familiaux dans les *Mémoires*, l'auteur souligne plus fortement encore l'association du script et du reste, qu'il s'agisse de ses propres écrits ou de textes dont il tient à assurer l'avenir. La présentation par Chateaubriand de la mort de sa sœur, Madame de Caud, en est un exemple frappant.

Je sanctifierai ces *Mémoires* en y déposant, comme des reliques, ces billets de Mme de Caud, écrits avant qu'elle eût pris son vol vers sa patrie éternelle. (I, p. 670.)

La citation prend un autre statut que celui du souvenir. Sa valeur testimoniale atteint ici le degré iconique du fragment d'os enfermé sous le verre de la châsse. Ces lettres tourmentées font du même coup écho, sur le mode de l'insertion, aux petits poèmes en prose de Lucile cités dans le troisième livre. L'hommage textuel prend alors une force affective particulière : le probable suicide de Lucile lui interdit des obsèques religieuses⁽²²⁾. Au chevet de sa femme, Chateaubriand ne peut se déplacer vers « [les] restes sacrés » de Madame de Caud et « prévenir une inhumation commune » (I, p. 678). Le texte des *Mémoires* sera donc le sanctuaire de sa mémoire, comme il le sera de son auteur, lorsqu'il aura demandé à Dieu, sur le modèle de Saint Augustin, de servir « de tabernacle à [son] âme » (I, p. 498). L'intention reliquaire des citations de Lucile rejoint plus loin explicitement celle qui présida à l'insertion des lettres adressées à Madame Récamier :

En se promenant au milieu de ces *Mémoires*, dans les détours de la basilique que je me hâte d'achever, elle pourra rencontrer la chapelle qu'ici je lui dédie ; il lui plaira peut-être de s'y reposer : j'y ai placé son image⁽²³⁾.

(21) *Génie*, p. 800 et 801.

(22) Voir l'hypothèse de P. Clarac, I, p. 677, note 2.

(23) II, p. 686. Doit-on rappeler que Chateaubriand nomma Madame Récamier son « exécutrice testamentaire » ?

La métaphore de l'œuvre-cathédrale rencontre sans heurt la figure de la relique qui lui confère en retour la dimension du sanctuaire. Sur ce point, les figures des grands politiques et des grands artistes tendent à se réunir et se confondre. Les dessins de Raphaël, « chiffons immortels » exposés à Rome, sont ainsi source de frustration :

[...] On en veut au vitrage qui vous empêche de baiser ces saintes reliques. (III, p. 570.)

La remarque vaut aussi pour cet élan qui pousse le grand témoin à s'approcher au plus près des restes grandioses : atteindre la relique, c'est toujours, d'une manière ou d'une autre, toucher à la Vérité de l'être par sa dernière trace. L'érotisme macabre de cet effort mental et tactile relève tout entier du témoignage éthique immanent aux dispositifs narratifs des *Mémoires*. Les témoins textuels enchâssés, signes des êtres dont ils attestent l'existence, créent l'impression, une fois l'œuvre refermée, d'une société des ombres sacralisée par leur support et conférant à l'œuvre une dimension religieuse « vivante » et désirable. Sur le modèle du « Ossements arides, je vous donnerai mon souffle et vous vivrez »⁽²⁴⁾, le mémorialiste confère à l'ensemble des reliques, souvent décrites avec minutie, le mouvement équivoque de la danse des morts et l'on croirait bien parfois « entendre les squelettes passer durant la nuit de cercueil en cercueil. » (III, p. 128.)

Ossements et stèles

La concurrence maintes fois soulignée entre la puissance remémorative des ossements et celle de l'œuvre mémoriale se trouve provisoirement levée. Mais l'attention portée par le visiteur aux stèles et aux inscriptions qu'elles portent traduit cette victoire de l'écriture testimoniale sur le reste physique. L'exemple du tombeau du Tasse fait retentir le symbole :

Sans l'*bic jacet* ou les mots *Torquati Tassi ossa*, les cendres du Tasse eussent été perdues à l'ermitage du Janicule. (III, p. 602.)

Placé vers la fin de l'œuvre et rédigé dans les dernières années de sa vie, ce passage consacre la domination du texte sur la relique, la certification de l'os par la stèle. Il n'est pas impossible de voir ici une image symbolique, rassemblant l'ensemble des *Mémoires* sous l'égide du signe et de l'attestation. Stèle littéraire, sur le plan de la relique « politique » le texte reliquaire des *Mémoires* rend de même justice à la dévastation opérée par les saccages révolutionnaires commis à Saint-Denis :

(24) II, p. 433, à propos de Napoléon.

Ils regardèrent avec leurs lanternes dans la nuit éternelle ; ils fouillèrent parmi les restes échappés à la première rapine. Les rois n'y étaient déjà plus, mais la royauté y était encore : ils l'arrachèrent des entrailles du temps, et la jetèrent au panier des débris. (III, p. 718.)

Au néant des tombes réelles, Chateaubriand oppose le réceptacle scriptural de sa fidèle mémoire. Et l'on comprend, si le texte constitue à sa manière la relique terminale, son opposition à « une sacrilège autopsie » qui serait cette fois celle des manuscrits. Le soin avec lequel l'auteur des Mémoires insista auprès de son secrétaire pour qu'on détruisît par le feu les brouillons semble confirmer cette vision. Le corps de l'auteur n'est pas le sanctuaire de son génie : c'est l'articulation vivante de l'os (le témoin) et de la stèle (l'écriture) qui donnera à l'œuvre toute sa place dans le siècle. Et sans doute Chateaubriand se retourne-t-il dans sa tombe à l'idée des généticiens modernes auscultant à la loupe les mauvaises reliques en lieu et place du reste suprême. Le paradoxe de la tombe anonyme du Grand-Bé n'est donc qu'apparent : tombe unique en son genre, l'identité de l'occupant ne fait guère de doute, même si elle préserve le respect du mystère. La dalle lisse qui surplombe la Manche, renvoie en silence le visiteur à l'autre stèle, léguée en même temps que celle-ci, où l'alchimie du texte et du reste contribue seule à restaurer l'âme et la parole du témoin.

Luc Vigier

Saint-Malo, Le Mans, octobre 1997